

UNIVERSITÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DES SCIENCES D'AIX-MARSEILLE
INSTITUT DE SCIENCES PÉNALES ET DE CRIMINOLOGIE
LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LA DÉLINQUANCE ET LES DÉVIANCES

ORGANISATION DU TRAFIC DE DROGUES ET EFFICACITÉ DE LA RÉPRESSION

Par

Pierre KOPP

*Maître de conférences à l'Université de Paris XIII (France)
C.E.D.I - G.R.E.I.T.D - G.D.R.C.N.R.S 1106*

Extrait de :

CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET ORDRE DANS LA SOCIÉTÉ

Colloque placé sous le haut patronage du Ministère de la Justice
avec la participation de l'Institut des Hautes Études sur la Sécurité Intérieure

Aix-en-Provence, 5, 6 et 7 juin 1996

PRESSES UNIVERSITAIRES D'AIX-MARSEILLE
FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

- 1997 -



ORGANISATION DU TRAFIC DE DROGUES ET EFFICACITÉ DE LA RÉPRESSION

Par

Pierre KOPP

*Maître de conférences à l'Université de Paris XIII (France)
C.E.D.I - G.R.E.I.T.D - G.D.R C.N.R.S 1106*

La communication que j'ai le plaisir de vous présenter s'intitule : "Analyse économique du trafic de drogue et efficacité de la répression".

Malheureusement, je ne vous apporte aucune histoire bien originale, aucune révélation, aucun scoop, mais par contre je vais tenter de vous montrer quel éclairage complémentaire l'analyse économique peut apporter, afin de mieux comprendre les problèmes liés à la drogue.

Je vous propose de traiter successivement deux points : l'organisation des réseaux de trafiquants, en premier et l'efficacité de la répression, en second.

I - L'ORGANISATION DES RÉSEAUX DE TRAFIQUANTS

Bon nombre d'analystes considèrent que le terme de "mafia" est satisfaisant pour décrire certaines activités criminelles.

Il faut distinguer deux grandes écoles d'analyse économique centrées sur la mafia.

- La première a été développée dans les années 60, en particulier par Eric Hosbawn (1966) qui insistait sur le fait que la mafia représenterait, je cite : un "système de sous-culture particulièrement répandu dans les sociétés périphériques résistant au processus de modernisation".

Selon cet auteur, la mafia ne serait pas une organisation du type "crime organisé" comme le pensent les anglo-saxons, mais

plutôt une sorte de "code culturel" ou encore l'expression d'une sorte de résistance, un peu primitive, à la modernisation de l'État. Bref, la mafia serait une manifestation de la résistance de la société traditionnelle à l'emprise de l'État. Cette thèse a fait relativement long feu, et accorde, comme vous pouvez le remarquer, implicitement, une certaine légitimité à l'activité de la mafia.

• La seconde interprétation apparaît avec les premiers travaux de Pino Arlacchi (1986), spécialiste italien de la mafia, bien connu. Cet auteur rompt avec les analyses précédentes et accorde une très grande importance aux aspects économiques de l'activité des mafias. Il montre notamment que les mafias sont mues par une rationalité et par un calcul économique de type capitaliste. En fait pour Arlacchi la mafia se présente comme un archétype de l'entrepreneur capitaliste. En fait, selon Arlacchi, l'entreprise mafieuse est le prolongement exacerbé des tendances naturelles du capitalisme.

Le reproche principal que l'on doit faire aux thèses développées par Arlacchi, est de trop forcer le trait. Pour Arlacchi, la mafia concentre tout les traits de l'entreprise capitaliste telle qu'on peut se la représenter à l'occasion d'un cauchemar.

Il me semble erroné de confondre la mafia et une entreprise capitaliste normale. Une telle confusion en dit plus sur l'aversion que le marché et l'entreprise peuvent provoquer chez Arlacchi que sur le fonctionnement réel des mafiosis.

Parrallèlement aux analyses en termes de mafias, de nombreux commentateurs, et particulièrement certains politologues latino-américains ont développé l'idée que le trafic de drogue et en particulier le trafic de cocaïne était l'oeuvre de "Cartels".

Il fut une époque, il y a une dizaine d'années, où il était de bon ton de considérer que ce qu'on appelait " le Cartel de Medellin" ou le Cartel de Cali" étaient organisés, à la manière des grandes multinationales américaines. Outre les aspects les plus outrageusement romancés, il ressortait que comme n'importe quelle firme, les cartels fonctionnaient de manière centralisés, dirigés par un chef unique, aidé d'un bataillon de consultants juridiques et économiques voués à optimiser le management des ces super-firmes illégales.

Cette vaste romance, reflétait une fois de plus, que lorsque nous ignorons comment fonctionne quelque chose, il est bien tentant de considérer qu'il ressemble à ce que nous connaissons déjà. Une poignée de scientifiques émettaient des réserves quant à la validité de la thèse des cartels ! 10 ans après, il semble que les connaissances glanées lors des grands procès pour trafic de drogue, nous donnent raison et permettent de dresser un tableau plus exact du fonctionnement des organisations de trafic de drogues.

• D'un point de vue assez descriptif, il est possible de souligner les éléments suivants :

Il est absurde de parler de "cartels centralisés". Les trafiquants de Medellin, par exemple, constituaient une sorte de réseau, coordonnant environ deux cent bandes locales de trafiquants relativement autonomes.

A l'évidence, l'organisation des cartels régissant le trafic de cocaïne repose sur des principes sans rapports avec ceux caractérisant les firmes, en particulier en matière de centralité lors des prises de décisions.

Cette forme de concurrence s'explique par le faible degré de contrôle sur l'ensemble de la chaîne exercé par les chefs du cartel. Il est erroné de penser que les chefs des différentes familles contrôlent leur organisation depuis les zones de cueillette en Bolivie, jusqu'aux distributeurs de crack du Bronx, en passant par les laboratoires colombiens. Il est plus juste de parler de décentralisation verticale des responsabilités, assurant ainsi la juxtaposition d'une multitude de contrats, plus ou moins ponctuels, suivant un réseau d'allégeances fonctionnelles doublées de connivences régionales, familiales, ou simplement de liens de confiance.

Une multitude de maillons relativement autonomes conclue des marchés plus ou moins durables impulsés par les chefs du cartel qui financent certaines opérations et utilisent leur logistique pour accélérer l'activité des maillons. Ni organisation pyramidale centralisée, ni système de sous-traitants en concurrence, ni réseau de concessionnaires franchisés, il faut reconnaître que coexistent mille et une manières de produire et distribuer de la cocaïne.

Les réseaux à l'oeuvre en Amérique latine s'apparentent à la catégorie des réseaux très souples, ou plutôt à un enchevêtrement de réseaux susceptibles de travailler, ou non, ensemble. A la différence d'autres réseaux mafieux, les organisations latino-américaines sont donc faiblement centralisées.

L'important demeure de souligner que les trafiquants colombiens, au contraire de la mafia sicilienne, par exemple, utilise un schéma d'organisation "portes ouvertes" qui permet au trafic de drogue de pénétrer profondément la société. Par exemple, la technique des envois groupés permet à des individus, a priori extérieurs au narcotraffic, d'y investir des sommes issues d'activités légales ou juste douteuses.

• D'un point de vue plus analytique, il est possible d'avancer les éléments suivants :

La première caractéristique des transactions illégales est de priver les agents qui les entreprennent de toute possibilité de recours devant la loi. Les contractants ne sont incités à respecter les engagements pris que par la menace que fait peser sur eux leur

partenaire au cas où ils dérogeraient à leur parole. Le caractère illégal des transactions favorise les comportements opportunistes. La violence privée ne constitue un frein à l'opportunisme que dans la mesure où les contractants sont amenés à rester en contact sur un même marché. Etant données la mobilité du trafic de drogues par rapport à d'autres activités criminelles (jeux clandestins, prostitution) et la faiblesse des coûts fixes qu'elle implique, il est souvent tentant de rompre les contrats et de gruger son vis-à-vis. La quasi-absence d'investissements préalables facilite l'entrée sur le marché de la drogue de nouveaux criminels aspirant à des profits rapides et n'entendant pas mener une longue carrière criminelle. Cela explique aussi les explosions de violence caractéristiques du marché de la drogue.

Margarita Turvani (1994) souligne également comment l'incertitude et la rationalité limitée des agents incitent ceux-ci à raisonner à court terme. Selon cet auteur, les trafiquants se fixent dans leur travail un horizon plus court que les firmes classiques. Dans ce contexte, les agents qui choisissent de mener une activité illégale de trafic de drogue dans un environnement institutionnel marqué par la répression, se groupent en organisations qui diffèrent des firmes classiques et réagissent selon des modalités originales aux changements de leur environnement. Les réseaux constituent le plus souvent la forme retenue par la criminalité organisée lorsque cette dernière se livre au trafic de drogues. Les réseaux présentent des caractéristiques intéressantes.

- Premièrement, contrairement aux marchés légaux où les agents tendent à combler l'information manquante et retiennent une organisation du travail susceptible de minimiser les coûts des transactions, les trafiquants organisés en réseaux freinent la circulation de l'information et, pour des raisons de sécurité, fractionnent la chaîne de production. C'est pourquoi le fonctionnement de la filière ne suit pas un cheminement vertical unique où la hiérarchie des firmes renvoie à un découpage fonctionnel de l'activité productrice. Au contraire, nombre des agents constituant le réseau s'élèvent ou descendent dans la filière, court-circuitant les intermédiaires et montant des opérations en direct. Une telle mobilité s'explique par le fait que le savoir faire nécessaire au trafic de drogues constitue un savoir faire assez limité (Pierre Kopp, 1992).

- Deuxièmement, l'organisation en réseaux mesure son efficacité non pas à l'efficacité de chaque agent dans l'accomplissement de tâches parcellisées, mais dans la capacité de tous à créer de nouveaux marchés, plus ou moins indépendamment de leur position dans la filière, d'où un "effet d'offre". La prise en compte des effets de cette organisation de la distribution sur l'offre a permis de

pronostiquer rapidement le développement d'un très important marché de consommation de drogues sur les lieux mêmes de la production (Colombie, Pakistan, Afghanistan).

De telles directions d'analyses font encore peu d'émules. Il n'en demeure pas moins que la prise en compte des effets de l'interaction stratégique entre les agents organisés en réseaux et les autorités répressives permet de renouveler significativement l'analyse des effets des politiques publiques répressives.

2 - L'EFFICACITÉ DE LA POLITIQUE RÉPRESSIVE

Les économistes anglo-saxons proposent deux types d'analyses toutes deux très différentes des contributions européennes consacrées aux Mafias.

L'économie du crime élaborée à l'université de Chicago (Gary Becker 1968, Georges Stigler, 1970) considère le fait qu'un individu puisse se livrer à une activité criminelle comme le résultat d'un calcul rationnel.

Pour leur part, les tenants de l'école du Public Choice (James Buchanan, 1973) s'attachent à appliquer aux marchés illégaux les enseignements standards de la micro-économie industrielle.

2.1. L'économie du crime

L'économie du crime s'attache à décrire les comportements illégaux et à éclairer la rationalité économique des choix effectués par les agents. Les tenants de cette école considèrent que le niveau de criminalité dépend de l'équilibre existant entre les incitations, positives et négatives, à commettre ou non des délits. L'efficacité de la répression, qui détermine la probabilité d'être arrêté et la sévérité des peines, doit être comparée aux bénéfices du crime afin de vérifier si l'appareil judiciaire et répressif est suffisamment désincitatif pour décourager les criminels potentiels. Ainsi, selon cette théorie, les autorités publiques pourraient altérer les conditions du choix rationnel de l'individu en modifiant l'environnement institutionnel qui détermine les paramètres du calcul rationnel.

Le crime, au sens large, constitue une déséconomie d'échelle et les mesures préventives ou répressives destinées à le prévenir, un bien collectif. La répression vient ainsi taxer les revenus criminels en exerçant une menace sur ses bénéficiaires. La répression imposant un coût à la collectivité, il convient que celle-ci y consacre des ressources telles que le coût marginal des dépenses ne dépasse pas le bénéfice marginal escompté.

Un tel cadre d'analyse réfute l'idée de trajectoires sociales ou psychiques conduisant l'individu vers le crime. En fait, l'individu

devient un criminel rationnel mettant en œuvre les choix que lui dicte un comportement égoïste fondé sur le calcul rationnel.

Porteuse d'un fort réductionnisme économique, une telle approche n'a qu'un faible pouvoir prédictif car elle tient pour parfaitement prévisibles les réactions des agents à l'altération du système d'incitations. Tout est conçu comme si le seul frein à la limitation du crime par la répression tenait au choix de la quantité optimale de dépense publique. L'économie du crime ignore le comportement stratégique des agents, en particulier leur capacité à s'organiser afin de répondre de manière groupée aux initiatives des autorités.

Dès lors, le système d'incitations par les coûts préconisé par l'économie du crime s'avère incapable d'orienter correctement le comportement des agents. Rien ne permettrait alors de prédire que l'augmentation du coût infligée aux candidats aux activités criminelles contribue effectivement à limiter leurs activités ni, évidemment, de prendre en compte les éventuels effets pervers de la répression.

2.2. Le crime organisé

L'école du Public Choice traite des activités criminelles sous un angle assez différent de celui des économistes de Chicago. On sait que les activités criminelles peuvent être le fait d'individus isolés les uns des autres ou d'organisations criminelles. Ces dernières coordonnent le noyau d'agents dont le crime constitue le revenu principal et qui s'organisent afin d'exercer leur spécialité dans les meilleures conditions de rentabilité.

La théorie du crime organisé développée par Schelling (1967) et James Buchanan (1973) considère que le crime organisé est capable d'imposer son monopole sur les activités criminelles. Un tel succès tiendrait à l'aisance avec laquelle les organisations criminelles réussissent à se débarrasser de la concurrence des petits malfaiteurs lorsque ceux-ci prétendent empiéter sur leur territoire. En effet, l'entrée dans le monde des activités criminelles est limitée par l'action de diverses barrières à l'entrée (scrupules moraux, méconnaissances de filières ad hoc, etc.). De telles barrières renforcent le monopole et pérennisent l'existence de profits anormaux.

Ceci explique pourquoi Buchanan (1973) reconnaissait un avantage certain au monopole. Il soulignait à ce propos qu'une organisation criminelle en monopole maximisait son profit en vendant une quantité de biens inférieure à celle qu'il offrirait en concurrence (et ce à un prix plus élevé). Il semblait ainsi à cet auteur que la collectivité tirait avantage d'une monopolisation du

crime : moins de trafiquants, moins de drogue, et une drogue plus chère.

Cette thèse est souvent illustrée par le fait, qu'à New York, par exemple, la mafia italienne serait protégée par la police, précisément parcequ'elle empêcherait le trafic de drogue de faire irruption aux coins des rues. Tant que la drogue resterait dans le ghetto noir ou discrète la police resterait peu menaçante.

Une telle thèse a trouvé un certain écho auprès des décideurs pour lesquels "le crime organisé" pourrait constituer un allié involontaire dans la lutte contre l'explosion d'une criminalité multiforme.

2.3. La répression du trafic de drogue est-elle efficace ?

Depuis une dizaine d'années on retrouve côte-à-côte des auteurs ultralibéraux comme Milton Friedman (1984) et des partisans (Choiseul-Praslin, 1989) de la libéralisation des drogues pour dire que la répression de la drogue est inefficace.

Leur raisonnement est le suivant. Lorsque la répression frappe les trafiquants, le risque augmente et les trafiquants repercutent ce coût sur le prix de la drogue. Donc le prix de la drogue augmente. Les consommateurs ne peuvent que suivre. En conséquence, ce sont les consommateurs qui payent les frais de la répression, tandis que les trafiquants protègent leur profit en augmentant les prix. La société fait également les frais de cette politique, car les consommateurs de drogues sont souvent obligés de basculer dans la délinquance pour suivre la hausse du prix.

Ce raisonnement, s'il était exact disqualifierait toute politique répressive.

Certains économistes, comme Mark Kleiman (1986) ou Pierre Kopp (1996) s'opposent à cette analyse.

Première idée : les trafiquants de drogues doivent être divisés en plusieurs groupes. En prenant le cas simple de deux groupes. Je distingue les "petits trafiquants" et "les gros trafiquants". La différence est que les "gros" bénéficient de complicité qui réduisent le risque d'être arrêté. En revanche les "petits" ne bénéficient pas de protection.

Imaginons une répression dirigée contre les "gros". Ceux-ci ne peuvent repercuter l'augmentation du risque que sous deux contraintes :

1- Que la demande des consommateurs soit totalement inélastique au prix. C'est à dire que les consommateurs ne réagissent pas à la hausse du prix en diminuant leur consommation de drogue.

2- Que la hausse du prix ne vienne pas attirer une masse de petits trafiquants qui lorsque le prix est bas, ne peuvent pas compenser le risque d'être arrêtés par le prix. Mais lorsque le prix monte, il

devient rentable pour eux d'entrer sur le marché car le risque est mieux couvert.

En conséquence, il existe des situations où les "gros" trafiquants ne pourront pas augmenter le prix de la drogue lorsqu'ils doivent faire face à la répression. Menacés de perdre leur marché au profit des "petits" ; menacés de voir les consommateurs réduire leur demande, ils maintiennent le prix à son niveau, malgré la répression. L'afflux de petits trafiquants est évité et les profits des gros trafiquants baissent !

Attention, ces quelques remarques ne sont pas une recette miracle. C'est un résumé rapide d'un des cas de figure qu'une politique répressive correctement ciblée permet d'obtenir.

Cette analyse a des conséquences pratiques évidentes. Si vous acceptez, qu'il est raisonnable de considérer que l'élasticité de la demande de drogue au prix est assez différente selon les groupes de consommateurs (toxicomanes dépendants ou usagers récréatifs), alors, une politique répressive visant les "gros" trafiquants de drogues peut être menée sans danger de voir le marché envahi par une multitude de petits trafiquants, ni de crainte de venir renforcer les profits des criminels qui refactureraient abusivement au consommateur la croissance du risque, lorsque les consommateurs faiblement dépendants sont dominants.

Cependant, il faut envisager le fait que coexistent simultanément des groupes de consommateurs aux pratiques très contrastées dont la sensibilité à la hausse des prix diffère. Selon l'importance de tel ou tel groupe, une même politique n'aura pas le même effet. Il faut donc être averti que la politique répressive incitera les trafiquants organisés à adopter des comportements distincts en fonction des groupes qu'ils ravitaillent. Certains consommateurs particulièrement dépendants feront les frais de la politique répressive, alors que d'autres réagiront en ralentissant leur consommation, ce qui lésera les gros trafiquants et renforcera la politique publique. Ainsi, la répression infligera, aux usagers, des coûts humains assez différents selon leur degré de dépendance. Ces coûts peuvent être individuellement insupportables, dimension à laquelle il faut ajouter les externalités négatives, en terme de délinquance. Ainsi, le coût de la drogue pour la collectivité peut être augmenté par une politique répressive mal calibrée. Le dispositif répressif devrait donc, en particulier, prendre garde à prévoir des mesures d'accompagnement pour les usagers les plus dépendants.